

Charles de Rémusat



*Correspondance
de M. de Rémusat pendant
les premières années
de la Restauration. III*

Charles de Rémusat

Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration. III



Publié par Good Press, 2022

goodpress@okpublishing.info

EAN 4064066330583

TABLE DES MATIÈRES

OUVRAGES DE M. CHARLES DE RÉMUSAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

CLXIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXVI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXVI MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXIX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXXI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXXII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

CLXXIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXIV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXVI. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXVII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXVIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXIX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXXI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXXXII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXXIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXXXIV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXXV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXXXVI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXXVII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CLXXXVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CLXXXIX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CXC. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CXCI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CXCII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CXCIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CXCIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CXCV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CXCVI. CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CXCVII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CXCVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CXCIX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CC. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCIV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCVI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCVII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCIX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCX. CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXI. CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXIV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

CCXV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXVI. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXVII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXVIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXIX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCXXII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

CCXXIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, AU CHATEAU DU MARAIS, PAR ARPAJON (SEINE-ET-OISE).

CCXXIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, AU MARAIS.

CCXXV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXVI. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

CCXXVII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXVIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXIX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

CCXXX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

CCXXXI. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXXII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXXIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, CHEZ M. LE COMTE MOLÉ A CHAMPLATREUX.

CCXXXIV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXXV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXXVI. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXXVII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT. A LILLE.

CCXXXVIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXXXIX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXL. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

CCXLI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXLII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCXLIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXLIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCXLV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXLVI. CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCXLVII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

CCXLVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCXLIX. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCL. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE

CCLII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLVI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLVII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLIX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLX. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLXIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLXV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXVI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXVII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXVIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXIX. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLXXI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXXII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLXXIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

CCLXXIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES. DE RÉMUSAT, A PARIS.

CCLXXV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

OUVRAGES DE M. CHARLES DE RÉMUSAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

[Table des matières](#)

ESSAIS DE PHILOSOPHIE. 2volumes in-8. Paris, Ladrance, 1842.

DE LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE, rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. In-8. Paris, Ladrance, 1845.

SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY, sa vie et sa philosophie. In-8. Paris, Didier, 1853.

ABÉLARD, sa vie, sa philosophie et sa théologie. Nouvelle édition, 2volumes in-8. Paris, Didier, 1855.

L'ANGLETERRE AU XVIII^e SIÈCLE, études et portraits. 2vol. in-8. Paris, Didier, 1856.

BACON, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours. In-18. Paris, 1857.

CRITIQUES ET ÉTUDES LITTÉRAIRES, ou passé et présent. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 2volumes in-18. Paris, Didier, 1857.

POLITIQUE LIBÉRALE, ou Fragments, pour servir à la défense de la Révolution française. In-8. Paris, Michel Lévy, 1860.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. De la théologie naturelle en France et en Angleterre. In-18. Paris, Baillièrè, 1864

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN ANGLETERRE, depuis Bacon jusqu'à Locke. 2vol. In-8. Paris, Didier, 1875.

ABÉLARD, drame inédit, publié avec une préface et des notes, par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1877.

LA SAINT-BARTHÉLEMY, drame inédit, publié par PAUL DE RÉMUSAT, In-8. Paris, Calmann Lévy, 1878.

MÉMOIRES DE MADAME DE RÉMUSAT, 1802-1808, publiés avec une préface et des notes, par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne. 3vol. in-8. Paris, Calmann L'évy, 1880.

LETTRES DE MADAME DE RÉMUSAT (1804-1814), publiées par son petit-fils PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne, 2vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1881.

BOURLOTON.-Imprimeries réunies, B.

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

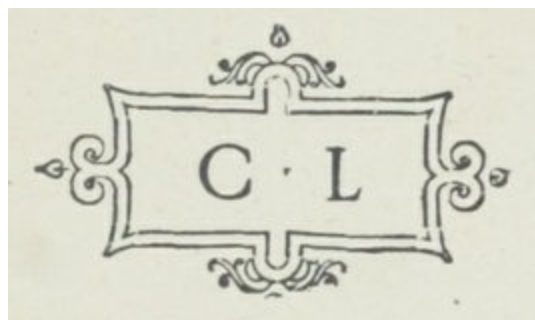
PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

PUBLIÉE PAR SON FILS

PAUL DE RÉMUSAT

SÉNATEUR

III



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1884

Droits de reproduction et de traduction réservés.

CORRESPONDANCE DE M. DE RÉMUSAT PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

[Table des matières](#)

CLXIII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

[Table des matières](#)

Toulouse, vendredi 31 janvier 1817.

Je n'ai envoyé aucune de vos chansons à Paris. Rien de ce qui m'arrive de vous, en prose ou en vers, n'y retourne, et, si je le faisais, je vous le manderais sur-le-champ. Je me souviens des caquets de l'année dernière, et je n'ai même pas dit à madame de Vintimille de vous demander votre chanson, quoique je la trouve jolie. Vous avez raison d'être difficile sur le choix d'un copiste, il ne faut pas confier ces sortes de choses légèrement. Si cela se copiait aussi bien que Tacite, je vous proposerais ma belle plume; vous n'auriez pas peur cette fois que je misse mon esprit à la place du vôtre. A propos de Tacite, je suis toujours charmée de Tite-Live; quand je puis, j'en attrape quelque chose dans le latin, sinon dans la traduction de M. Dureau, qui avait fait les deux premières décades. Votre père et moi, nous faisons des réflexions à perte de vue sur ce gouvernement des Romains, sur ce degré d'exaltation patriotique chez un

peuple brut encore et que le goût des lettres et des choses d'imagination n'avait point éveillé aux sentiments élevés, comme les Grecs; et puis nous disons que c'est une belle étude que l'histoire, et que nous vous la conseillons beaucoup. Comme j'étais ce matin toute remplie de mes réflexions à ce sujet, et des querelles des patriciens avec le peuple de Rome, en écrivant à madame N., je n'ai pu m'empêcher de traiter, le plus doucement que j'ai pu cependant, le chapitre *noblesse* dont elle m'avait entretenue. Vous me direz si son humeur féodale en a été effarouchée, et si elle vous lit cette partie de ma lettre comment vous la trouvez. Il me semble que je n'ai point frappé fort; il est vrai que j'en pense plus que je n'en dis; mais le peu qui m'est échappé pourrait bien encore être trop.

Je vois tout ce que vous me contez comme si j'étais dans notre faubourg, et je ne m'aviserais pas de risquer aucun conseil, car il serait mal reçu. Il n'y a guère que notre cousin qui pût traiter ce sujet, mais je ne répondrais pas qu'il ne finit par nommer qui l'en aurait prié. Il vaut donc mieux laisser aller tout cela, et se fier à l'habileté de la personne en question, qui se tire ordinairement assez adroitement des embarras qu'elle aime à se créer. Il faudrait lui souhaiter, à cette personne, quelque peu de mon goût pour les choses. Vous devez souvent vous trouver un peu gêné, au travers de tout cela, et surtout dans l'obligation où vous êtes de ravalier des idées justes et raisonnables. Mais cette sorte de contrainte vous sera utile pour le reste de votre vie, et vous aurez conçu de bonne heure le bon sens qu'il y a dans ce mot de Fontenelle sur les vérités qu'il garderait

dans sa main. A propos de mot, vous m'en avez écrit un, l'autre jour, qui m'a charmée, parce qu'il est d'une justesse extrême: «On passe sa vie, disiez-vous, à être jugé sans être compris.» Votre père a poussé une sorte de soupir approbatif en l'écoutant, et, moi, j'ai crié bien haut: «Bon Dieu! qu'il a raison!» Vous avez encore bien raison quand vous dites, après, qu'on est dédommagé par certaines approbations; mon aimable enfant, vous savez ce que je pense de la vôtre.

Ils font ici courir cent nouvelles. Il y en a une qui est un vrai brandon. S'il est vrai que les princes aient écrit au Roi, cela ne suffit pas à nos insensés. Ils prétendent qu'il y a une protestation des princes signée et déposée dans les mains du chancelier. Que serait donc une protestation contre une loi proposée légalement par le Roi dans toute la plénitude de son pouvoir, et consentie par une Chambre légale aussi? Et, là-dessus, chacun invente de faire sa petite protestation secrète. J'espère cependant que tout cela n'aura nulle suite, mais la passion fait extravaguer ces gens-ci; ils débitent plus que jamais que le Roi est malade, et on est obligé de rassurer également le peuple et la bourgeoisie à cet égard. La dernière nouvelle d'aujourd'hui, c'est que M. Molé est à l'Intérieur, et M. Lainé un peu malade passe à la Marine, pour se reposer.

Comme vous aimez assez, comme moi, à faire *experimentum in anima vili*, vous pourriez bien vous amuser un quart d'heure des émotions de notre magistrature depuis ce changement de seigneur. Notre premier n'en est point charmé et le dit assez bonnement, parce qu'il est *vrai*. Le Gary s'inquiète beaucoup de petits méfaits passés, craint

l'homme aux gros yeux plus qu'il ne le mérite, je crois, et, d'ailleurs, marche dans une bonne voie aujourd'hui, parce qu'il suit le vent. Le Combettes relève la tête que ses dernières correspondances avaient fortement baissée; on lui écrivait de tout étouffer, de ménager, de prendre garde; il ne savait plus où il en était, découvrait d'assez hautes choses qu'on refusait d'entendre; enfin, on l'avait mis à la tranchée et on l'y laissait. Le voilà ranimé, et sûrement il aura écrit une rame de papier à son nouveau ministre.

Nous sommes contents du rapport sur le budget. On a parlé avec décence et vérité des dépenses de certains ministres; il me semble que tout cela est raisonnable, mais cela n'empêchera pas les La Bourdonnaye et consorts de se faire inscrire contre. Au reste, on est très fâché ici de voir sortir MM. de Corbière et de Castelbajac, et fâché aussi que le sort ne soit pas tombé sur ce La Bourdonnaye qu'on trouve qui gâte le parti. Administrés et administrateurs se réjouissent d'en avoir pour quatre ans à respirer. Mon fils, est-ce que je serai encore loin de vous dans quatre ans? J'ai pourtant, hier, planté dans mon jardin des jonquilles pour le mois de juin. Vous voyez que je me résigne assez bien; au fond, je suis une bonne femme, et, dès que mon monde ne fait plus que m'ennuyer, je m'en accommode fort bien. Il me semble que je respirerai mieux quand je pourrai évaporer mes mauvaises humeurs au milieu de mes fleurs et de mes rossignols, et, pourvu que le grain ne renchérisse pas trop, et qu'on ne nous assassine pas, je serai tranquille et dans ma sérénité habituelle.

M. de R... me disait, l'autre jour, qu'il m'adorait; je lui ai répondu: «C'est votre excuse auprès des *ultrà*; vous n'auriez

jamais le courage de leur dire tout bonnement que vous m'aimez.» Je trouve cette réponse fort bonne, en y pensant; contez-la de ma part à madame Chéron. Vraiment, elle me paraît excellente. Je voudrais donner à ce petit homme un peu de zon-zon (en prenant ce mot dans son acception métaphysique, vous m'entendez-bien). Il a de l'esprit, une mémoire admirable, toute chargée de je ne sais quoi, et, avec tout cela, il m'ennuie à mort; quand il sort de chez moi, il me semble que j'ai mangé trop de pastilles; je crois que j'aime mieux Tricou.

Je suis charmée que madame M. m'aime; d'abord parce que vous l'aimez, et puis... ma foi, je n'ai pas d'autre raison. C'est un peu fort, cependant, de dire qu'elle ait beaucoup d'esprit. M. de Talleyrand vous répondrait: «Non, elle n'a pas d'esprit; mais elle a de l'entente.» C'est son mot favori, et là il est bien. Si Paris me revoit, ce sera un de nos premiers sujets de dispute avec votre tante; le mari pourra bien en être une seconde, et d'autres encore, et de tout cela je tâcherai de n'avoir de dispute sur personne; je suis devenue très conciliante. Ce dont je suis bien sûre, c'est de ne pas me disputer avec vous.

CLXIV.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

[Table des matières](#)

Toulouse, lundi 3 février 1817.

Je suis fort contente du discours de M. Molé; il a été neuf sur une matière qui semblait usée, et il a fort bien dit. Votre père persiste à dire que la loi n'amènera aucun trouble, et que les choix seront bons en masse, et j'ai confiance en son opinion. Il m'a fait bien rire, hier, en me contant que sa matinée, c'était le dimanche, avait été employée à recevoir, les uns après les autres, tous nos magistrats grands et petits, qui, se flattant de le trouver libre, sont venus lui parler de sa parenté avec le nouveau ministre, lui en faire l'éloge, s'ouvrir sur leurs secrets sentiments, et lui avouer qu'ils avaient toujours pensé que la justice ne marcherait bien que lorsqu'on aurait fait un tel choix. Quelles marionnettes nous sommes tous! Le soir, mon petit salon était tout noir des habits de nos juges et de nos conseillers, et moi, souffrante, étendue sur ma chaise longue, je riais dans mon bonnet de nuit des longs compliments qu'on m'adressait. Plus tard, est arrivé M. de M. que j'ai reçu de haut, et qui avait l'air un peu empêtré. Il craint beaucoup que son ami Castelbajac ne soit point nommé dans le Gers; il m'a trouvée un peu endurcie contre un tel malheur. Comme je suis en mauvais train de santé, je me suis donné congé pour demain. J'ai écrit des billets d'excuse, et je veux me ménager pour me trouver mercredi à un grand bal que donne madame de Rességuier, où sera toute la ville, et où je me trouverai en *visum-visu* de mes mortelles ennemies; cela m'amusera, car je commence à profiter fort bien de vos conseils, et, comme vous dites, vous et Voltaire:

A me moquer un peu de mes sots ennemis.

CLXV.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

[Table des matières](#)

Toulouse, samedi 8 février 1817.

En vérité, mon enfant, je voudrais que le ministre de la police sût à quel point chacun de ses discours est une action, même dans ce pays enflammé, comme il est approuvé des bons esprits, et combien il ramène de brebis égarées. Nos *demi-solde* crient: «Vive le roi!» dans les cabarets et dans les rues; et disent tout haut qu'on peut désormais se fier à eux. Nous avons des insensés qui ne veulent point qu'on prête l'oreille à ces discours. Je vois clairement, toute petite femme que je suis, que la majorité de nos gascons trouvent dans l'aplomb du ministère et la fermeté éclairée du roi des motifs de se rassurer. Cette opinion se propage même un peu dans notre parti chaleureux; en général, les Français sont assez façonnés à se ranger, quand ils sentent la main qui les mène, et l'opposition s'affaiblit un peu. Ce qui a le plus de peine à se ranger, c'est cette classe composée de ceux que Molière et madame de Sévigné appelaient les marquis de Mascarille, ceux qui sont obligés d'être toujours armés du pointu de leur vanité pour avertir les autres de leurs prétentions. Ceux-là voient dans M. Decazes un niveleur de toutes ces sottises, et leur désespoir aurait quelque chose de comique,

s'il ne les portait à des extravagances inquiétantes. Le grand projet, aujourd'hui, c'est de s'entendre pour rendre les élections mauvaises, de s'en tenir éloigné, de tâcher d'en écarter les gens raisonnables qui feraient de bons choix, afin de prouver ensuite que la loi a mis les nominations dans les mains de la partie honteuse de la nation. Votre père ne croit pas que cette tactique réussisse, et, moi, j'ai ma confiance accoutumée dans ma chère amie, *la force des choses*, et je pense que, lorsqu'il se trouverait dans la minorité d'une Chambre quelques exagérés des deux côtés, ce ne serait point un grand mal. Leurs discours avertiraient tout le monde des inconvénients de leur opinion.

Je suis toujours dans les fureurs du carnaval, qui épuisent ma santé et ma bourse. Si j'étais plus riche et mieux portante, je m'amuserais de voir les combats des vanités qui viennent expirer devant mes violons et mes dindes aux truffes, les regrets de quelques-uns qui se sont enferrés dans une assez pauvre suite de mauvais procédés à mon égard, et qui ne savent plus comment accorder leur conduite et le besoin du plaisir. Au reste, je ne me montre pas trop sévère princesse; mon humeur est assez conciliante, et je deviens facile sur l'article des accommodements; seulement, je ne fais point d'avances, et je conserve ma petite dignité personnelle, car je ne veux pas qu'on croie me faire une grâce, et tout cela, mon ami, compose une sotte vie, au fond. Mon Dieu, qu'une bonne petite place à Paris, qui me rendrait au plaisir de vous voir, qui nous ramènerait au milieu de nos amis, me rendrait heureuse personne! Mais il n'y faut pas songer.

Vous nous avez fait du bien en m'écrivant la manière dont le roi a parlé de votre père; il me semble que c'est la marque d'un esprit bien supérieur et bien attentif à toute chose, que de s'apercevoir ainsi de ce qui se passe au loin et de la conduite de chacun. Il faut aussi savoir gré au ministre qui ne néglige pas d'en rendre compte. De pareilles façons de faire ne peuvent manquer d'inspirer beaucoup de zèle. Hier, dans ma joie de ces bonnes paroles que vous m'aviez mandées, je n'ai pu m'empêcher d'en dire quelque chose; le sentiment de reconnaissance que j'éprouvais me semblait si naturel, que je ne doutais pas qu'il ne fût compris. Mais je m'étais trompée, et, lorsque j'ai dit que j'étais heureuse, parce que le Roi était content de mon mari, on m'a reçue avec un *Je le crois bien!* accompagné d'un tel sourire, que je me suis retirée toute froissée, et repentante d'avoir ainsi compromis la pureté de ma satisfaction. Malgré mes trente-six ans, il m'arrive encore trop souvent d'être prise à cette erreur que les impressions vraies et naturelles doivent toujours frapper juste, et, quand je trouve le contraire, j'éprouve encore une petite surprise qui est tant soit peu douloureuse.

Dites-moi ce que c'est que ces pierres lancées dans la voiture du prince régent? On en fait un grand bruit ici, et, comme nous suivons pas à pas les instructions de notre grand maître Chateaubriand, nous ne manquons pas de dire avec une logique admirable que l'ordonnance du mois de septembre a produit tous ces mouvements à Londres, et que M. Decazes et ce bruit s'entendent très parfaitement. Voilà de ces absurdités qu'il faut pourtant avaler journellement, et qui, si j'avais un bâton à la main, me le

feraient aussitôt jeter par la fenêtre. A propos de Louis XIV, qu'avez-vous dit des vers que je vous ai envoyés?

CLXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

[Table des matières](#)

Toulouse, lundi 10 février 1817.

Vous aurez vu que, tout en disant qu'il faut garder ses opinions raisonnables pour soi, je n'ai pas pu m'empêcher, mon enfant, de répondre à qui vous savez par quelques professions de foi qui me vaudront incessamment des reproches et des leçons. Au reste, je n'y ai point de regret. Il arrive souvent, avec une personne de ce caractère, qu'après avoir reçu un peu à *rebrousse-poil* ce qu'on lui dit, elle finit par en prendre quelque chose peu à peu, et profite de la raison des autres, lorsqu'il s'est passé assez de temps pour qu'elle se soit persuadée que c'est l'ouvrage de la sienne. J'ai vu cela cent fois; aussi, quand je suis loin et partant sûre de n'avoir point les réparties vives du moment, je me laisse aller, et de tant de grains semés au vent, il en prend toujours quelques-uns. Ne vous essayez pas pourtant avec cette méthode, vous, et gardez-moi votre bon sens élevé que j'aime, que j'approuve.

J'espère que votre père vous verra bientôt; il dit qu'il aura un grand plaisir à causer avec vous, et il hausse les épaules de toutes ces pauvretés que vous contez. Sans

doute la noblesse, c'est-à-dire l'inégalité des classes est inhérente à l'état de société; elle se retrouve dans tout gouvernement, sous toutes les formes, mais ce qui est absurde, c'est de tenir à l'invariabilité de ces mêmes formes. Que les amateurs de cette doctrine prennent la peine de lire l'histoire de France; ils verront si les droits des gentilhommes ont été les mêmes, s'ils n'ont pas varié dans leurs privilèges selon les principes de chaque siècle, ou même les caractères des rois. Je conçois la noblesse historique; elle est dans l'opinion qui traite toujours avec égard le fils d'un grand homme; c'est même une belle et noble concession des hommes à l'égard des hommes. Je comprends les fiefs dans le temps des constitutions féodales, et, aujourd'hui, il me paraît naturel que le mouvement général ait produit cette noble magistrature qu'on appelle la patrie. Le reste sera une affaire de courtoisie, d'habitude, de convenance plus ou moins forte, plus ou moins sujette aux abus, selon le caractère des gouvernements. Mais ce qui prouve à quel point la force des choses pousse même les gens de ce parti, ce sont les raisons qu'ils donnent. Certes, il faut que les idées libérales aient fait de grands progrès pour qu'on prenne sa comparaison d'un personnage, qu'on s'imagine, entre nous, je ne sais pas bien pourquoi, être fort bon gentilhomme, mais passons, avec le fils d'un cocher; on n'ose pas monter plus haut pour déprécier les classes intermédiaires; et ensuite je demanderai si le fils de Catinat, qui n'était point noble, devait avoir dans les veines du sang qui fait les héros ou de celui qui fait les cochers? Je demande quelle a été la conduite la plus noble de celle de Bayard ou du connétable

de Bourbon, et si les grands seigneurs qui poussaient Charles IX à la Saint-Barthélémy étaient plus généreux que de malheureux catholiques ignorés qui ont caché des protestants au péril de leur vie, et tant d'autres choses!

Je n'en conclus pas que, cependant, autrefois, c'est-à-dire il y a longtemps, les habitudes d'une meilleure éducation, étant réservées à la classe élevée, ne les forçaient à certaines vertus; qu'il n'y ait des devoirs prescrits par le nom qu'on porte, et que, quoique les exceptions soient nombreuses, c'est pourtant un principe général qu'il faut prendre de haut et adopter. Mais nous étions arrivés à un temps où malheureusement les exceptions étouffaient le principe. On semblait s'être donné le mot pour se flétrir les uns et les autres, et c'est, pour en revenir à votre comparaison de l'édifice détruit, parce que les très élégantes colonnes qui le soutenaient se sont dégradées, que le monument est tombé! Maintenant, on voudrait le rebâtir pareil sur un terrain qui a changé, faire du solide avec des marbres usés! Cela est absurde, et cela ne sera point, parce que, tout bonnement, cela est impossible.

CLXVI

MADAME DE RÉMUSAT

A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

[Table des matières](#)

Toulouse, mercredi 12 février 1817.

Mon Dieu, mon enfant, sûrement, je crois que je suis contente; mais cependant je suis si ébouriffée, que je n'ai presque pas de place pour ma joie. Ce *Moniteum* est tombé comme une bombe, car c'est lui qui nous a donné la première nouvelle. Nous nous sommes regardés, votre père et moi, et nous ne savions en vérité quelle figure faire. J'ai ouvert vos lettres: votre aimable joie, les premiers mots de votre tante m'ont fait pleurer, et, en pensant que j'allais vous revoir ainsi qu'elle, il m'a pris un battement de cœur bien fort. Mais, pour le reste, je suis sous le poids de tant de petits arrangements, de ce grand voyage, d'une dépense fort considérable, que je ne verrai *net* à ma satisfaction que lorsque je serai hors de là. Vous êtes, après cela, de bien drôles de gens de croire qu'on peut partir trois ou quatre jours après une pareille nouvelle! Certainement, si votre père s'en allait d'ici à huit jours, je resterais derrière lui; car à qui voulez-vous, à votre avis, que je confie le mobilier encore assez considérable que j'ai? Savons-nous si M. de Saint-Chamans le reprendra, sinon faudra-t-il le vendre mal ici, ou le rapporter à Paris, et de là à Lille, ce qui sera très cher? Et Lafitte? Et une sorte de comptes d'administration qu'il faut toujours qu'un préfet fasse en partant, et enfin bien des tracas. Mais il arrive que votre père croit que, pour une affaire fort importante, sur laquelle il est en grande correspondance avec notre cousin, et que vous devinez, il est nécessaire qu'il demeure ici à peu près un mois.

Cette nouvelle, arrivée ce matin, bouleverse les esprits dans des sens opposés. M. de Caumont voulait lâcher toute une certaine procédure; le procureur du roi donne sa démission; enfin, comme vous n'êtes pas le ministre de

l'Intérieur, je n'ai pas besoin de vous écrire ce que va écrire votre père. Mais, en demeurant trois semaines encore, il avancera la besogne, remontera les courages, et moi, cependant, je ferai le ménage, et nous partirons ensemble. Si, sur ces entrefaites, on écrit positivement de partir, alors je demeurerai avec les gros bagages.

Ne vous inquiétez pas pour moi. De quelque manière que je voyage, je mènerai sagement ma pauvre petite barque, et le vent soufflera bien, puisqu'il s'agit de vous revoir. Ce n'est pas dans une telle occasion que le courage me manquera. J'aime certainement mieux faire cent quatre-vingts lieues que de donner deux bals, comme celui que j'avais hier chez moi. Il était charmant, cependant, fort nombreux, plein de revenants; je recommençais à être à la mode. Mes Toulousains ont le carnaval tendre, et se remettaient à nous aimer; ce n'est peut-être pas un mauvais moment pour s'en aller. Au reste, ce qui fait que tout cela m'agite dans ce moment, et que vous ne me trouverez pas assez contente, c'est que je n'ai vu que des larmes depuis ce matin. Quel diantre de pays pour mettre de la passion à tout! D'abord ce n'est qu'un cri dans toute la maison; il n'y a pas un commis qui ne pleure, et je ne vous exagère rien. Deux des chefs de bureau veulent absolument suivre votre père. Les domestiques se désolent. J'ai eu une visite de mon médecin et de mon apothicaire, qui m'ont attendrie par leurs regrets, et j'y crois. Les généraux, les magistrats ont rempli le cabinet de votre père; il y a comme une petite émotion dans la ville. Au fond, nous avons fait énormément d'aumônes, et les pauvres sont attroupés devant la porte, au moment où je vous écris. Quelques gens

du peuple, dans les faubourgs, tiennent un assez singulier propos: c'est «que c'est cette maudite noblesse qui fait partir le préfet», et de là quelques vociférations contre les nobles. Je vous dis qu'il n'y a mesure à rien parmi ces gens-ci. Vous noterez qu'il y a deux mois, ils voulaient piller la préfecture et nous assommer. Quant à certains nobles, il y a, comme vous l'imaginez bien, un bourdonnement.

Jeudi matin.

J'avais été interrompue, hier, dans ce bel endroit, et je n'ai pas pu reprendre ma lettre. Vraiment, je commence à croire que je me trompais quand je disais qu'on ne nous aimait point; ou bien est-ce au contraire le plaisir de nous voir partir qui rend ces gens si affectueux, ou tout bonnement, que notre départ, faisant tomber toutes ces sortes d'animadversions pitoyables, on envisage plus posément la vérité, qui est qu'il devient douteux de voir venir ici de meilleures gens que nous? Est-ce une suite des mille et une inconséquences de l'esprit humain? Enfin, comme je vous le disais donc, il y a bourdonnement dans nos salons; on m'a assuré qu'on s'y disputait à notre occasion, et que surtout le choix du successeur démontre notre valeur personnelle. Enfin, mon fils, les gens qui aiment à faire du bruit de leurs pauvres individus seraient contents. Vous savez ce que c'est que cette ville, et vous vous représentez les paroles qui s'y échangent. Ce matin, le corps municipal assemblé vient de faire demander à votre père de venir lui porter ses regrets, et je comprends que

tout ce qui était avec lui en relations d'affaires le regrette sincèrement.

Vous imaginez bien que tout ce qui s'appelle Rességuier m'est arrivé, et avec des regrets fort aimables; mais ce qui m'a le plus touchée, c'est cette pauvre Madeleine M... qui est entrée avec une violence toute méridionale dans ma chambre, et qui, y trouvant votre père, est tombée dans ses bras en poussant des cris, disant qu'elle était perdue, que nous l'avions soutenue, défendue, protégée; qu'on allait, après notre départ, insulter la famille de nouveau, peut-être égorger son mari. Nous avons eu une peine extrême à la calmer, et elle pleurait tant, qu'elle m'a fait pleurer aussi, si bien que je me suis prise à verser des larmes à l'idée de quitter Toulouse. Nous sommes tous dans ce bas monde le jouet de je ne sais quoi qui nous remue l'esprit et le cœur de cent façons.

CLXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT

A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

[Table des matières](#)

Toulouse, samedi 15 février 1817.

Ah! mon enfant, que vous m'avez donné de choses à faire avec vos deux lignes du *Moniteur!* Comme j'ai un mauvais caractère et que je suis difficile à contenter! il me semble que je ne retrouve plus ma joie, tant je suis effrayée

de cet immense déplacement. Nous me direz que cette joie s'est réfugiée à la barrière de Paris, où elle m'attend, et je pense que vous avez raison.

Les regrets vont toujours croissant ici, et les calomnies contre M. de Saint-Chamans augmentent aussi; on se demande des paroles secrètes de ne pas aller chez lui; on le croyait marié et on ne devait pas voir sa femme. Je suis convaincue que bien des hommes fausseront ce serment. Votre père a des visites et des députations sans fin, et puis voici à présent les regrets des campagnes qui arrivent, et pour ceux-là ils sont bien véritables. C'est une bizarre chose que cette espèce humaine, souvent fort inhumaine cependant, et elle est bien plus singulière ici qu'ailleurs. On m'assure que les belles *madames* se repentent beaucoup de leurs impertinences. Je crois qu'elles craignent que je n'en porte les détails à Paris, et que je n'en fasse des caquets à leurs dépens.

Vous voyez que je ne puis encore me défaire de vous parler de cette province; mais c'est que je n'ose point me tourner vers des idées de Paris; il me semble que la montagne de mon bagage est si grosse, qu'elle obstrue toutes mes pensées, et puis j'ai une peur horrible d'être malade; enfin mes pauvres nerfs sont en désordre, et je crains *tout*, c'est-à-dire je ne sais quoi.

Notre cousin recevra dimanche une longue lettre sur la procédure Ramel. C'est une grande affaire et qui a obligé votre père à ne pas quitter ceci sans avoir consulté les ministres; peut-être que, sur sa lettre, ce sera alors M. de Saint-Chamans qui arrivera. Imaginez qu'au milieu de tout cela, ces jours-ci, je suis encore poursuivie de bals. Les